

Les grammairiens ont la « langue » fourchue

Posted on 29 mai 2024 by Patrick Rouillier

Les langues humaines sont formées de « phonème (son élémentaires) qui associés forment des mots, puis des phrases. La Français est formé de 32 phonèmes. C'est l'une des caractéristiques des humains que d'associer plusieurs sons pour en faire un signifiant. Les animaux n'associent pas les sons de cette façon..

Le langage écrit,toujours apparu après le langage oral est la traduction codifiée des différents phonèmes pour en donner une représentation picturale.Il est « magique » qu'avec seulement 26 caractères et quelques caractères diacritiques on puisse représenter l'ensemble de ce qui à été publier dans notre langue. Notre bibliothèque Nationale se résume, en fait, qu'à une quarantaine de caractères.

Qui dit langage écrit dit évidemment orthographe ... et c'est là que selon toute attente que le « père Rouillier » sort du bois et laisse couler son fiel su les grammairiens. D'ailleurs, faut-il écrire gramairiens, gramériens, gramairriens,, ou encore grammérriens ? Je me suit donc posé la question des règles pour le redoublement ou non des consonnes dans l'orthographe Français. Je peux vous dire que je n'ai pas été déçu du voyage.

Je vous donne ci-dessous les quelques règles et exceptions qui gouvernent ce redoublement.

Objectif : Connaître les quelques règles qui régissent le doublement des consonnes et surtout, apprendre les exceptions, extrêmement nombreuses et génératrices de troubles, d'hésitations et donc d'erreurs.

1. Règle générale

Une consonne n'est jamais doublée quand elle jouxte une autre consonne.

Exception :

- à l'imparfait du subjonctif des verbes tenir, venir : que je tinsse, que je vinsse.
- après une voyelle accentuée : démission.

2. Doublement du b

Le b n'est généralement pas doublé, sauf dans : abbé, gibbon, rabbin, sabbat et leurs dérivés.

3. Doublement du c

a) Au début d'un mot

- dans les mots commençant par ac-, le c est généralement doublé : accalmie, accent, accolade, accueil, ...

Exceptions :

- acabit, acacia, académie, acajou, acanthe, acariâtre, acolyte, acompte, aconit, acoustique, acuité, ...

- la plupart des mots où ac- est suivi d'une consonne : acné, acrobate, acteur, ...

mais : acclamer, acclimater et leurs dérivés ; accréditer, accroc, accroire, accroître, s'accroupir et leurs dérivés.

- dans les mots commençant par ec- et ic-, le c n'est pas doublé sauf dans : ecchymose, ecclésiastique.

- dans les mots commençant par oc-, le c est généralement doublé : occasion, occident, occire, ...

Exceptions : océan, ocelle, ocelot, ocre, oculaire et leurs dérivés.

b) À l'intérieur d'un mot

Le c est souvent doublé, en particulier après les syllabes bac-, rac-, sac-, suc-, ... : baccalauréat, raccroc, saccharose, succès, succinct, ...

Exceptions : racaille, racoler, raconter, sacoche, sucer et leurs dérivés.

A ce stade vous devez commencer à être lassé de ce « salmigondis » de règles et d'exceptions. Je vous conseille de « zapper » la suite qui me paraît pire encore et de passer directement à la conclusion. Ceci ne gênera pas la démonstration. Jetez quand même au passage un coup d'oeil sur l'amoncellement de règles pour simplement gérer le doublement des consonnes, c'est hallucinant

4. Doublement du d

Le d n'est généralement pas doublé, sauf dans : addition, adduction, bouddha et leurs dérivés.

5. Doublement du f

a) Au début d'un mot

- commençant par af-, ef-, of-, le f est généralement doublé : affranchir, efficace, office...

Exceptions : afin, Afrique et ses dérivés.

b) À l'intérieur d'un mot

- le f est parfois doublé, parfois non : taffetas, échauffourée, souffler, siffler, buffet, ...

Exceptions :

- af- : agrafe, bafouer, bâfrer, carafe, échafaud, érafler, girafe, rafale, rafistoler, rafler, rafraîchir, trafic, ...
- if- : bifide, bifurquer, fifre, persifler, crucifix, gifler, mammifère, ombellifère, ...
- ouf- : soufre, boursoufler, moufle, camouflet, emmitoufler, pantoufle, maroufler, ...
- uf- : mufler, mufler, tartufe, genuflexion, manufacture, usufruit, ...

6. Doublement du g

Le g n'est généralement pas doublé, sauf dans : aggraver, agglomérer, agglutiner, suggérer, toboggan, loggia, ...

7. Doublement du l

a) Au début d'un mot

- al- : pas de règle générale.
- el- : le l n'est pas doublé, sauf dans : ellipse, ellébore et leurs dérivés.
- il- : le l est doublé, sauf dans : iléon, île, ilote et leurs dérivés.

- ol- et ul- : le l est doublé.

b) À l'intérieur d'un mot

Il n'y pas de règle générale.

Cependant, le l est souvent doublé lorsque l'on veut obtenir le son [è] ouvert :

- mamelon -> mamelle
- nous appelons -> j'appelle

8. Doublement du m

a) Au début d'un mot

- Après am-, le m n'est pas doublé : amabilité, amitié, ...

Exceptions : ammoniac et ses dérivés.

- Après em-, le m n'est pas doublé, mais soit il est suivi d'une autre consonne, soit le e qui le précède prend un accent aigu : empereur, embarras, émoi, émission, ...

Exceptions : emmagasiner, emmailloter, emmancher, emmêler, emménager, emmener, emmenthal, emmieller, emmitoufler, emmurer et leurs dérivés.

- Après im-, le m est généralement doublé : immensité, imminent, immédiat, ...

Exceptions : image, imaginer, imiter et leurs dérivés.

- Après om-, le m n'est jamais doublé : omission, omoplate, ...

b) À l'intérieur d'un mot

Il n'y a pas de règle générale, mais il faut retenir :

- le doublement dans les mots commençant par com- : commerce, communauté, commentaire, ...

Exceptions : coma, comédie, comestible, comète, comice, comité et leurs dérivés.

- le doublement dans em- : femme, gemme, dilemme, flemme, ...

mais : barème, crème, stratagème, théorème, baptême, carême, ...

- le doublement dans som- : sommet, ...

Exceptions : somatique et les mots dérivés.

- le non-doublement dans dom- : domaine, dominer, dôme, ...

Exceptions : dommage et ses dérivés.

- le non-doublement dans hom- : homicide, homologue, bonhomie, ...

Exceptions : homme, hommage, bonhomme, ...

L'essentiel

Une consonne n'est jamais doublée quand elle juxte une autre consonne, sauf à l'imparfait du subjonctif (que je vinsse) et à la suite d'une voyelle accentuée (démission).

Le b, le d et le g ne sont pratiquement jamais doublés (quelques exceptions).

Le l est doublé pour signaler la prononciation ouverte du [è] (appeler -> appelle).

Le c et le l obéissent à des règles de doublement très variables.

De nombreuses exceptions méritent d'être parfaitement connues

Conclusion

Vous imaginez bien quel imbroglio peut être cette question du redoublement des consonnes dans la langue Française, dans ce salmigondis d'injonctions. L'avalanche de règles et d'exceptions est telle que personne ne peut les posséder à fond. Dans les faits on opère plus au cas par cas au « feeling », par habitude ou sentiment. C'est d'autant plus ridicule que dans plus de 99% des cas le redoublement de consonne est sans objet et sans intérêt car le langage parlé ne distingue pas, en général, dans son expression ce redoublement. On pourrait dire :

« Tout ça pour ça ! que de règles pour si peu »

généralement ont défini une règle qui s'applique au processus concerné. Dans notre cas, le processus s'est déroulé « hors règles » et ce sont les règles qui se sont raccordées à l'existant. Rappelons que le latin ne connaît pas les consonnes doublées, de même que l'ancien Français. On reproche souvent à l'Europe sa diarrhée de

règles, et de dérogations, mais disons que notre orthographe est bien placée dans cette course aux normes !

Bien sûr il y a également les multiples règles et exceptions pour le pluriel des mots, les verbes à conjugaisons irrégulières. Franchement si vous trouvez notre orthographe simple et surtout logique vous n'êtes pas disciple de Descartes.

N.B. Il y a une lettre inutile dans notre alphabet : le C. En effet celui-ci se prononce selon les divers cas S ou K. Il n'y a pas de prononciation spécifique pour ce C, donc il est inutile !
